

Département de l'Aisne

Arrondissement de
Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de

SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 MAI 2009

Présents : Monsieur Gérard FEUILLETTE Président,
Mesdames Sylvie DUBOIS, Cathy LEMAIRE, Viviane VENET et Valérie DESSENNE.
Messieurs Bernard LEMAIRE, Bernard GLADIEUX, Jean-Michel BOUCHEZ, Frédéric BRENOT, Jean-Bernard VENET, Dominique MINCHEZ, Jean-François BOULANGER, François LEFEVRE, Hugues LEGRAND.

Absent : Monsieur Alvaro GONCALVES.

Secrétaire : Monsieur Bernard LEMAIRE.

Date de convocation : 20 mai 2009

Le compte rendu de la séance du 15 avril 2009 est approuvé.

DEMANDES DE SUBVENTION FDS

Des subventions au titre du Fonds Départemental de Solidarité vont être sollicitées pour les voies suivantes : une partie de la rue de la Vallée et chemin d'Hennechies.

DEMANDE DE SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Les frais de transport des sorties éducatives à Estourmel et au musée Matisse à Bohain seront, à titre exceptionnel, pris en charge en totalité par la commune pour un montant total de 450 euros, au lieu des 70 % habituels.

CONVENTION AMENAGEMENT RD

Le maire est autorisé à signer annuellement pendant la durée du mandat les conventions à intervenir avec le conseil général lorsque des travaux d'aménagement sont réalisés par la commune sur les voies départementales (en l'occurrence Rues de Fresnoy et Fernand Clément), afin de pouvoir récupérer la TVA sur ces investissements.

GARDERIE ET CANTINE

Les règlements et tarifs sont inchangés pour la prochaine rentrée scolaire.

Cantine : 4 €

Garderie : 0.50 € et 0.40 € à partir du deuxième enfant.

PROJET « ECOLE NUMERIQUE RURALE »

Le Maire informe que l'Etat a décidé un plan en faveur du développement du numérique dans les écoles rurales de moins de 2000 habitants, afin de renforcer leur attractivité et de lutter contre la fracture numérique des territoires.

Chaque commune faisant acte de candidature bénéficie d'une subvention à hauteur de 80 % du coût du projet (à concurrence de 9 000 euros).

Le conseil municipal décide de doter l'école de cet équipement (tableau numérique interactif, vidéoprojecteur, ordinateurs portables, logiciels, ...), sous réserve que le dossier de candidature soit accepté.

AFFAIRES DIVERSES

- ⇒ Le conseil municipal réclame un devis estimatif pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle réclamée par l'école pour l'achat de fichiers mathématiques pour les cycles 2 et 3, avant de se prononcer.
- ⇒ Sont proposées au programme 2010 du Fonds Départemental de Solidarité : rue du Four, Rue Mr Haye et rue Chantraine.
- ⇒ Le Maire informe que :
 - le projet prévu d'une zone de détente et d'un étang n'aboutira pas, le propriétaire ne désirant plus vendre le terrain.
 - 2 cinémomètres (indicateurs de vitesse) vont être installés rue Fernand Clément pour un montant HT de 6 061, 20 €,
 - la chaudière de la salle des fêtes va être remplacée pour un montant de 9 010, 05 € HT,
 - 50 tables et 50 bancs ont été achetés pour un montant de 7 150 € HT, en remplacement des plateaux et tréteaux existants,
 - un mur en moellons est édifié rue Armand Mascret pour maintenir un talus pour un coût de 4 365 € HT.

La séance est levée à 19 heures 55.

Le Secrétaire de séance,



POUR EXTRAIT CONFORME,
Le 28 mai 2009,
Le Maire,
Gérard FEUILLETTE



